



La charte Ethique

Conscients que l'appel à la générosité publique doit convenir à des standards rigoureux en termes de transparence et d'éthique ;

Soucieux de préserver et développer la confiance des donateurs envers les organismes collecteurs sur notre plateforme ;

Attentifs aux normes de déontologie formulées par les différents organismes de contrôle du secteur non-lucratif, et notamment la Charte de l'Association Française des Fundraisers (A.F.F.),



L'équipe d'IZI-collecte et les organisations utilisatrices de nos services veillent à respecter les **8 engagements suivants** :

IZI-collecte s'engage à :

- ✓ **Effectuer un contrôle systématique** sur toutes les organisations souhaitant bénéficier des services d'IZI-collecte, sur le plan légal, juridique et éditorial
- ✓ Offrir un **service de qualité** à des utilisateurs exclusivement du secteur non marchand avec une tarification éthique couvrant simplement les frais techniques liés aux opérations réalisées.
- ✓ Mener une activité professionnelle auprès du secteur non marchand en toute **transparence**, en respectant la confidentialité de ses utilisateurs et de ses donateurs.
- ✓ Préserver le **caractère confidentiel** des fichiers et documents qui lui sont communiqués par leurs utilisateurs.
- ✓ Etre vigilant à ce que les contenus présents sur sa plateforme décrivent correctement **l'identité de l'organisation bénéficiaire**.

Les organisations utilisatrices s'engage à :

- ✓ Se conformer au cadre légal de **l'appel à la générosité du public**.
- ✓ **Honorer leurs engagements vis-à-vis des donateurs**, notamment en termes d'emploi des fonds affectés à un projet.
- ✓ Respecter les réglementations relatives à la **protection des données nominatives** des membres et donateurs.